

## Horizon 2035 pour la rénovation de la Centrale de traitement d'eau

---

**Granby, le 10 mars 2025.** — Dans le cadre de son engagement à maintenir la qualité de ses services et à préserver ses infrastructures, la Ville de Granby a informé la population qu'elle entreprendra la rénovation de sa centrale de traitement d'eau, un projet essentiel pour garantir la durabilité de ses installations vieillissantes. C'est une étude multicritère reposant sur des indices économiques, techniques et de développement durable qui a permis d'en arriver à cette conclusion.

« Le choix de rénover montre des avantages indéniables si on le compare avec la construction d'une nouvelle centrale ou avec l'option qui consiste à rénover et à reconstruire à neuf certaines portions », a souligné la mairesse, Mme Julie Bourdon. « C'est un chantier de plusieurs années qui s'annonce, mais je veux rassurer les Granbyennes et les Granbyens quant à la qualité de l'eau qu'ils consomment. L'eau potable répond aux normes et nous allons continuer à nous assurer de sa qualité pendant toute la durée des travaux de rénovation. »

### Des avantages importants

Une équipe de travail a évalué les trois options et a attribué des points à chacun des critères évalués. Plusieurs éléments ont fait pencher la balance en faveur de l'option rénovation.

Tout d'abord, le coût du cycle de vie sur 20 ans est inférieur de 30 % par rapport aux autres options.

Les impacts environnementaux sont également moindres puisqu'il n'est pas nécessaire d'acheter un terrain et d'abattre des arbres, sans compter une moins grande quantité de matériaux et de matières résiduelles.

La technologie actuelle utilise moins d'énergie que les nouvelles pour le pompage de l'eau et requiert également moins de produits chimiques.

De plus, la capacité de production d'eau est plus élevée, avec la possibilité de passer plus facilement en mode manuel en cas de besoin.

Finalement, la rénovation permet d'échelonner les dépenses sur plusieurs années.

## Budget et calendrier des travaux — près de 76 M\$

Les coûts du rattrapage, qui consiste à rajeunir plusieurs éléments en fin de vie utile, ont été évalués à 15,5 M\$. Les fenêtres, le système de chauffage et le toit font partie de ces éléments.

Les projets d'amélioration s'élèvent quant à eux à 13,9 M\$. Ils concernent entre autres l'installation d'un système de traitement des eaux de rejet visant à réduire les pertes et à optimiser l'efficacité globale du processus.

Le projet de construction d'un nouveau réservoir d'eau potable, qui nécessitera la reconstruction d'un tronçon de la rue Robitaille dans ce secteur, sera réalisé au préalable. Les coûts de ce projet sont évalués à 46 M\$. La Ville compte déposer des demandes de subventions dès que les programmes seront disponibles, notamment auprès des programmes de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) et de transfert d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) 2023.

« Pour la municipalité, il s'agit du plus important investissement dans une infrastructure jusqu'à aujourd'hui », a expliqué le conseiller municipal responsable des infrastructures, M. Robert Vincent. « Mais cet investissement s'avère essentiel si nous voulons maintenir l'approvisionnement en eau pour les 20 prochaines années tout en prenant en compte l'accroissement de la population de même que la croissance industrielle et commerciale de la ville. Il faut pouvoir compter sur cette infrastructure névralgique. »

Les travaux prévus vont consister notamment à moderniser les installations tout en maintenant les infrastructures actuelles et en conservant la technologie de filtration existante. Certaines composantes vont aussi être ajoutées à la chaîne de traitement, ce qui devrait améliorer la performance globale de la centrale.

Les prochaines étapes consistent à préparer le plan directeur de la modernisation afin de bien définir les interventions requises. Une étude préliminaire permettra ensuite de préciser les estimations, de définir les lots de travaux et d'établir la séquence des interventions qui s'échelonnent jusqu'en 2035.

— 30 —

Source : Marc Antoine Morin  
Division des communications  
450 775-5549